FRC VI 33318
(2sa FRC
26030

DISCOURS

SUR

L'ÉDUCATION NATIONALE,

PHYSIQUE ET MORALE DES DEUX SEXES :

CONSIDÉRÉE d'après les besoins de l'homme en nature et en société, comme le moyen de développer et étendre ses facultés, ses connoissances, ses talents, et ses vertus; d'enrichir les familles et l'état; d'éteindre la pauvreté et la mendicité; de multiplier les forces vivantes de la Nation, par une plus grande population de citoyens; et de fonder le bonheur individuel, domestique et national, sur les constitutions de la nature et de l'Empire françois :

POUR servir de PROSPECTUS *aux ouvrages d'*ÉDUCATION *et d'*ÉCONOMIE *de M. JEAN VERDIER Instituteur de la Jeunesse, Docteur en Médecine, Médecin Orthopédiste, Licencié-ès-loix, etc.*

Hommes publics, hommes privés, efforcez-vous de répandre en tous lieux les nobles fruits de la science.
MIRABEAU *sur l'Éducation nationale.*

L'HOMME le plus heureusement constitué en naissant, n'est encore qu'un germe pour la nature et pour la société; puisque privé de l'exercice des sens et des mouvements volontaires, il est sans connoissances et sans talents; puisqu'il est même privé de l'instinct par lequel la plupart des animaux se suffisent à eux mêmes; puisqu'il périroit bientôt sans les secours d'une main habile et bienfaisante: mais du moins le nouveau-né bien conformé a dans son corps et dans son esprit, des dispositions générales à toutes les formes utiles ou vicieuses, que ses institutrices et ses instituteurs lui feront prendre suivant leurs vues ou leurs caprices, par leur science et leur habileté, ou par leur ignorance et leurs préjugés. De-là il est arrivé partout et dans

THE NEWBERRY LIBRARY

tous les tems, que les hommes ont été développés, façonnés et perfectionnés ou détériorés, de mille manieres; suivant l'éducation qu'ils ont reçue dans leurs familles ou dans les écoles, sous chacun des gouvernements. Mais au-dessus de tous ces plans réels et imaginables d'éducation, est celui de la nature tracé et dirigé par la raison; auquel la nouvelle Constitution des François les rappelle pour les régénérer à la liberté et à la justice. Cette éducation inspirée par les besoins de l'homme en nature et en société, est une en elle-même, comme le plan de la providence sur la destination de l'homme: mais elle doit varier suivant les rapports qu'il contracte avec ses semblables et avec les objets naturels, avec lesquels il peut être en commerce: elle doit prendre nécessairement quatre formes, dans les quatre classes de sujets, qui doivent la donner ou la recevoir.

La Nation elle-même doit en faire tracer dans sa législation, le *Plan National*, qui fixe les vues générales sur la formation des hommes-citoyens; qui pose les principes généraux d'où doivent dériver toutes les regles de conduite; qui fournisse les moyens nécessaires à remplir les besoins communs à tous les François; et qui facilite leur application dans chaque lieu aux besoins particuliers, qui s'y font sentir à ses habitans. Dans les familles qui sont les parties intégrantes de l'état, l'éducation est l'objet de *Plans Domestiques*, dans lesquels les parents tracent leurs vues, sur la destination de leurs enfants; et donnent les moyens de les remplir, conformément au plan national. Chez les instituteurs et les institutrices, l'éducation doit être un véritable *Art*, par lequel ils exécutent les plans national et domestiques de l'éducation de leurs élèves, au moyen des connoissances, des méthodes et des regles que leurs études, leur expérience et leur habileté leur ont fait acquérir. Enfin dans les élèves, l'éducation est un *Régime méthodique*, par lequel ils doivent concourir sûrement et puissamment avec leurs maîtres, à leurs développement, instruction, correction et perfection. Ces quatre éducations doivent se réunir, pour conduire uniformément tous les élèves de la patrie vers le bonheur commun et individuel: mais leur confusion, leur imperfection, leurs vices et leur opposition ne leur ont guères fait produire jusqu'à ce jour, que des fruits sauvages, peu nombreux et souvent empoisonnés.

Sous l'empire de tant de tyranies dont on veut maintenant sécouer le joug, j'ai osé relever les abus, qui condamnoient l'homme à la foiblesse, aux erreurs et aux maux de toute espèce; j'ai osé en indiquer les remedes; j'ai même osé prédire une révolution. Mille tyrans s'élevèrent contre moi: mais en me punissant cruellement de mon zele, ils l'ont aiguillonné et éclairé, par le malheur même: et je suis parvenu à traiter l'éducation sous ses quatre faces, d'après de longues études et une longue expérience; dans un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs

ont été imprimés, d'autres sont sous presse, et le reste demeure manuscrits. Eh! pourquoi le public ne les possède-t-il pas tous? Écoutez, hommes sensibles et zelés.

En 1772, j'annonçai le *Cours d'Éducation* que je me proposois d'éxécuter dans la capitale de France, avec de nombreux matériaux que j'avois recueuillis, pour réunir l'éducation des choses à celle des mots. J'en fis connoître une portion sous le titre de *Recueuils de Mémoires et d'observations sur la Perfectibilité de l'homme* En 1776, je publiai mon *Cours d'Éducation*: et les années suivantes, je les employai à faire imprimer les livres élémentaires qu'il annonçoit. La confiance du public et mes succès me mirent en état d'élever à grands frais, la Maison d'Éducation la plus complette, qu'aucun particulier eût encore établie en France: et j'eus la satisfaction de voir mon plan adopté en plus grande partie dans les dix collèges militaires: mais mes vues contrarioient les scolastiques: elles m'attirèrent de leur part une longue et cruelle persécution; et un procès dispendieux et interminable, qui n'avoit ni objet, ni même de prétexte; et qui n'a pu être alimenté et éternisé que par le despotisme. Comme on n'avoit rien à reprocher à ma personne et à mes titres, l'on attaqua en moi les instituteurs et les parents: je défendis les premiers contre les Maîtres d'Écoles dans un MÉMOIRE *in* 12°. *sur les fonctions et les droits des Instituteurs*: je défendis les parents contre le Prêtre leur chef, dans un autre MÉMOIRE *in* 4°. *sur les droits respectifs des jurisdictions naturelles, civiles, ecclésiastiques et scolastiques*. Les éléments se joignirent à mes persécuteurs en 1779, en ouvrant sous nos pieds d'horribles carrières à l'hotel Magny.

Je triomphois de tant d'obstacles, lorsque le 21 juillet 1787, ce le Clerc de Buffon le destructeur de ses voisins et l'un des dilapidateurs du trésor royal, vint, sa main armée des ordres foudroyants des cruels Bréteuil et la Chapelle, m'enlever ma Maison, et me chasser avec 80 personnes; au moyen de cinquante satellites commandés par un exempt de la maréchaussée et par l'inhumain Verniquet, l'agent de ses destructions. En peu de jours l'on m'occasionna plus de 80 mille livres de pertes et de préjudices. Les tyrans me promettoient du moins des indemnités: mais depuis plus de quatre ans et demi, le Sr. le Clerc de Buffon, qui ressemble au moins à son pere par ses injustices, emploie le crédit qui lui reste encore auprès des ennemis des citoyens, non seulement pour m'en priver; mais encore pour extorquer les débris de ma fortune. Dans cet horrible désastre, les impressions de mes ouvrages ont été suspendues: mais je suis puissamment invité à les reprendre, par la conformité de mon plan d'éducation, avec ceux de Mirabeau, de M. Talleyrand et de M. Condorcet, qui paroissent avoir fixé les vues de l'assemblée nationale: et j'ai lieu d'attendre les moyens de couronner mon

entreprise, du jugement des nouveaux tribunaux, à qui notre constitution enjoint de me venger des Buffon; de la protection que les décrets de l'Assemblée nationale promettent aux gens de lettres et aux artistes; et de la faveur des corps administratifs et des amis de l'humanité.

J'espere débuter par la publication d'un *Plan National d'Éducation*, propre à faciliter l'exécution de celui qui doit être bientôt décrété: et je le ferai suivre des livres elémentaires, qu'il rend nécessaires aux éleves, à leurs instituteurs et à leur parens. C'est dans cette espérance que j'ai crayonné cette esquisse. J'y vais indiquer succinctement et avec franchise, les avantages, les défauts et les vices de l'ancienne éducation françoise; et jetter les bases sur les quelles les besoins éxigent qu'on érige la nouvelle. Je vais me borner ici au *Cours d'Éducation générale*, qui convient à tous les françois; depuis la naissance jusqu'à la majorité. Si je remplis les objets des besoins, on pourra l'appliquer aux enfants des différentes classes de citoyens dans les maisons particulieres, les écoles et les hopitaux d'éducation; pour que tous participent aux richesses de la France, par des travaux utiles: il sera facile d'en faire l'application à l'éducation des filles, dont la destination est d'exercer un jour le grand art de l'économie domestique; de donner à leurs enfants la premiere éducation et la premiere instruction; et souvent de faire l'apprentissage de l'état de leurs maris. Je vais sans doute avancer des paradoxes révoltans pour les personnes imbues des préjugés de l'usage et des routines: mais je prie mes lecteurs de ne recevoir mes assertions, que comme des theses, dont ils trouveront les démonstrations dans mon *Plan d'Éducation Nationale*. Ce plan, je l'ai déja décrit dans mon *Mémoire sur les Fonctions des Instituteurs*. Je n'ai eu depuis la révolution qu'à le corriger par de nouvelles observations, par la constitution et par les circonstances.

COURS D'ÉDUCATION GÉNÉRALE.

Mens sana in corpore sano. Juv.

En prenant les besoins de l'homme-citoyen pour regles dans l'éducation générale, je crois en appercevoir avec précision les objets. 1°. le besoin de vivre en santé se fait sentir à tous les hommes avant, avec et après tous les autres: et l'on ne peut les bien remplir, que par l'Hygiene et la Gymnastique: que ces deux arts soient donc l'objet du premier cours d'éducation: 2°. l'homme doit vivre en société: les Belles-lettres qui établissent le commerce des pensées, sont donc l'objet du second Cours: 3°. les connoissances donnent les regles du bonheur: la philosophie qui les réunit, est donc l'objet d'un troisième Cours: 4°. pour être heureux, l'homme doit étendre ses rap-

ports utiles aux êtres de tous les lieux et de tous les tems ; remplissons ce besoin par le quatrième Cours d'une littérature géographique et historique : 5°. des beaux arts il en est qui procurent aux citoyens de grandes jouissances et de grandes ressources : qu'ils soient donc l'objet d'un cinquième Cours, si non nécessaire, du moins très utile : 6°. les connoissances les plus étendues ne pourroient avoir toute leur utilité, sans un art qui habitue l'homme à penser, dire, faire et omettre ce qu'éxigent les circonstances où il se trouve : faisons en donc l'objet d'un sixième Cours sous le titre d'*Économie*. Je ne parlerai point ici de l'instruction religieuse, quoique essentielle ; parcequ'elle est réglée par les pasteurs des églises auxquelles la nouvelle constisution laisse aux parents la liberté de s'aggréger ; elle ne peut donc plus entrer dans le *Cours général des Études*.

L'Éducation est la pratique ou l'usage de l'instruction: et toute instruction doit venir des choses et se propager par leurs signes. Toute école doit donc être munie d'une bibliotheque élémentaire ; d'un cabinet économique, qui présente aux sens tous les objets utiles avec les représentations et symboles de ceux qu'on ne peut se procurer ; et d'un gymnase pour les exercices.

Toute instruction doit être théorique et pratique, et fondée sur l'analyse, la synthese et la critique d'après des préceptes courts, faciles et certains. Cependant deux sortes d'abus contraires se réunissent chez les maîtres d'éducation. Les uns font pratiquer leurs élèves sans théorie : les autres les font étudier sans pratique : presque tous sont asservis à des routines que la tradition seule perpétue. L'éducation ne sera point réformée, si on ne la soumet à des méthodes et à un art.

I. COURS D'HYGIENE ET DE GYMNASTIQUE.

On a donné le nom d'hygiene, à l'art de la santé ; et on l'a bornée aux connoissances des propriétés salubres et insalubres de six agents de la vie: savoir de l'air et du feu; des aliments solides et fluides; des excrétions et des retentions; du sommeil et de la veille, des mouvements et du repos; des passions et des mœurs. Il y faut ajouter celles des météores et des vêtements. Ces connoissances sont de premiere nécessité, puisque les agents de la vie sont aussi ceux des maladies et de la mort. Ce n'est que par ces connoissances qu'on peut élever les enfants avec sureté, jusqu'à ce que leur esprit développé les mette en commerce avec leurs directeurs. Alors ils doivent les recevoir pour concourir avec eux à leur santé; pour pouvoir ensuite s'en servir seuls; et pour les apprendre à leur tour à leurs enfants. Cette science est la plus nécessaire et la plus facile; et cependant c'est la plus négligée.

La gymnastique n'est qu'une extention de la partie de l'hygiene, qui regle les mouvements. L'Anatomie en démontre la nécessité et lui donne ses principes. Les os du nouveau-né tous cylindriques ou sphériques acquierent insensiblement leurs formes naturelles ou vicieuses, par les positions et les mouvements réguliers ou irréguliers des membres, pendant tout le tems de la croissance que cette charpente est encore molle et flexible: de plus les exercices méthodiques établissent par les actions et les réactions du cœur et des vaisseaux sanguins et lymphatiques, et par les actions réciproques de tous les organes, cet équilibre des fluides et des solides, qui entretient la vie et la santé. Delà il suit que la gymnatisque est dans les âges de croissance, l'art de former la plus parfaite organisation, de développer tous les dons naturels; c. a. d. la force et l'agilité, l'adresse et les graces, la belle nature et l'esprit naturel; et de préparer les organes à l'exercice de tous les arts et métiers: dans les âges de consistance et de décroissance celui d'entretenir la bonne conformation et d'en reculer la décadence: enfin dans tous les âges celui de prévenir les difformités et la plupart des vices des solides et des fluides. Qu'ils étoient donc ignorants, ces scolastiques, qui ont voulu jetter du ridicule sur cet art! Les grecs et les romains en avoient réuni les exercices élémentaires, sous le titre de *Pentathle* et de *Qninquerce*: et les françois nos ancêtres les avoient adoptés. A leur exemple j'ai rapporté les éxercices élémentaires du corps également conformes à la nature, à nos mœurs, à nos usages et à nos arts, à une classe d'exercices généraux; et à cinq sortes de particuliers, qui forment un nouveau quinquerce. Les premiers sont ceux du maintien à observer dans toutes les circonstances de la vie; les cinq du nouveau quinquerce sont ceux d'une lutte à bras, du marcher, de la course, du saut, et du jet: Nous les avons tous assujettis à des évolutions, pour les faire exercer en commun.

Aux exercices gymnastiques, nous en joignions trois autres genres pour les éleves destinés à l'art de la guerre: les évolutions de tactique, le maniement des armes à feu et les exercices de l'escrime. Tout citoyen ètant devenu par notre constitution soldat de la Patrie, il devient nécessaire d'en occuper tous ses enfants.

Nous avons fait de ces deux genres d'exercices la principale occupation de nos élèves, pendant leurs récréations, dangereuses pour des enfants et des jeunes-gens qui n'ont que leur pétulance pour guides; nous leur en avons enseigné les principes et les regles: nous les leur avons fait éxécuter et démontrer publiquement dans des tournois gymnastiques et dans des tournois militaires pendant dix ans, dans notre gymnase. Les applaudissements universels que le public a donnés à ce nouveau genre de spectacle, nous font espérer qu'il accueillera les traités que j'en ai rédigés.

Je n'ai pas borné mes recherches à l'art de développer la belle nature : pendant plus de douze années j'ai travaillé avec Tiphaine célebre bandagiste de Paris, sur la cure des bosses et autres difformités. Nous avons trouvé et annoncé en 1772 les moyens de rectifier les membres difformes par des exercices appropriés soutenus de machines mobiles, qui font l'effet de muscles artificiels. Cette nouvelle orthopédie aussi salutaire que l'ancienne est inutile et dangereuse, a été confirmée dans notre Maison d'Éducation et ailleurs par les plus grands succès : les moyens qu'elle emploie ne peuvent nuire, lorsqu'ils sont dressés, appliqués et suivis par un homme instruit de la mécanique animale. Je me trouve obligé de renvoyer mes lecteurs au *Discours* que j'ai fait imprimer sur ce nouvel *Art*, en 1784, et au Prospectus du traité que j'en dois donner. Il appartient à l'éducation physique : puissè-je l'en enrichir ;

II. COURS DE BELLES-LETTRES.

Les Belles-lettres ont pour but de produire des discours clairs, justes et énergiques. Trois arts doivent donc se réunir et se réunissoient en effet chez les anciens, pour les revêtir de ces trois qualités : la grammaire, pour leur donner la clarté et l'expression ; la logique, pour leur donner la justesse et la vérité ; et la rhétorique, pour leur donner la beauté et la force. Jamais les scolastiques françois n'ont voulu admettre la logique dans leur cours de Belles-lettres. Ils n'ont donc pu enseigner que l'art de persuader les sots, sans convaincre les sages.

L'art d'exprimer ses pensées a pour premier objet, de former les signes du langage par la petite grammaire ; et pour second, d'en regler l'usage pour l'expression des pensées par la grande.

La petite grammaire doit enseigner à bien prononcer, à bien lire, à écrire correctement, à orthographier et même à gesticuler d'une maniere conforme aux caracteres de ponctuation. Nous avons quelques ouvrages qui décrivent assez bien quelques uns de ces objets : mais ils sont absolument inconnus dans les écoles. Il y a plus : le Parlement de Paris a rendu sur les contestations et les transactions de l'université et de la chantrerie de la cathédrale, des arrêts qui défendoient aux grandes écoles d'enseigner la petite grammaire ; et aux petites d'enseigner la grande : et cette cour a maintenu le grand Chantre dans la faculté de donner à des ouvriers et à des ouvrieres, sans aucun examen, le droit exclusif d'enseigner ce qu'ils n'avoient point appris. De leur côté les régents des colleges n'ont pu enseigner les arts de la petite grammaire. Ils ont négligé la déclamation poëtique et oratoire qui en est une suite. Ils ont proscrit la déclamation dramatique comme un art corrupteur. C'est pourtant au moyen de ces arrêts et de

ces usages plus que gothiques, que les pédants m'ont harassé pendant plus de 15 ans, par un procès qui m'a coûté plus de 4,000 livres : et c'est en bravant leurs coups, que j'ai fait imprimer une *Petite Grammaire* qui donne les talents qu'ils proscrivoient.

Apprécions maintenant l'enseignement usité de la grande grammaire. Le discours purement grammatical qui en est l'objet, se divise en membres composés de phrases ; les phrases en membres composés de mots ; les mots aussi en membres composés de racines. Ces six sortes de parties se réunissent en un tout, au moyen de six syntaxes : et cependant toutes les grammaires des modernes n'en enseignent qu'une.

Il n'est qu'une grammaire appliquable à toutes les langues : les grammaires particulieres de chacune n'en doivent être que des conséquences et des applications. Cependant la grammaire générale n'a pu obtenir de place dans les écoles ; l'on s'y est obstiné à n'enseigner les langues qu'au moyen de grammaires particulieres tronquées, informes, disparates, contradictoires et plus ou moins remplies de principes et de regles fausses.

Les François n'ont donc trouvé ni dans leurs écoles, ni dans leurs livres, les moyens de remplir le besoin journalier d'exprimer leurs pensées. Presque tous conservent un plus ou moins grand nombre de vices de prononciation : peu savent lire correctement et agréablement. On sort même ordinairement des écoles, sans savoir orthographier en copiant ; et sans pouvoir remuer les bras en parlant. Se trouvant dans l'impuissance d'entretenir par eux mêmes leur commerce social, les citoyens s'adressent aux gens de loi dans leurs affaires ; mais qu'il s'en faut que ceux-ci soient lettrés comme ils le doivent-être ! Les affaires ont été traitées dans les études et dans les tribunaux par des guerres grammaticales : les transactions et les jugements, ainsi que les loix et les reglements, ont été des semences de procès par l'imperfection, l'obscurité et l'équivoque de leurs expressions : les traités qui ont formé le droit public ont souvent été empreints des mêmes vices grammaticaux, qui ont été quelquefois les causes ou les prétextes de guerres sanglantes. Ce grand besoin de parler et d'écrire, qui va se faire sentir encore bien plus fortement à tous les citoyens, ne peut être rempli que par un enseignement qui porte également sur le discours, sur la phrase et sur le mot. Ce sont trois parties que j'ai fait entrer comme essentielles dans la *Grammaire générale* ; et la partie du discours est sous presse sous le titre d'*Art de Discourir*, pour servir de supplément à toutes les grammaires générales. Je les ai prises pareillement pour divisions de mes *Rudiments François* et *Latins* ; dont une seconde édition est pareillement sous presse.

La logique doit venir après la grammaire, pour joindre l'art

de penser à celui de s'exprimer : les scolastiques qui l'ont reléguée après les Belles-lettres avant la Philosophie, nous l'ont transmise dans l'imperfection où ils l'ont reçue des anciens, sans en faire les applications nécessaires. De-là le commun des François n'ont point appris à reconnoître les différents genres de vérités par leurs caracteres : et les différents genres de certitudes des connoissances humaines sont demeurées ensévelies sous des amas monstrueux d'opinions disparates et contradictoires.

La Rhétorique ou l'art de bien dire venoit chez les anciens après la logique, pour rendre tout discours agréable, la poësie instructive et l'éloquence touchante : mais la rhétorique scolastique morcélée et défigurée n'a guères été que l'art de plaquer des ornements sur le discours ; de peindre des chimeres poëtiques ; et d'éblouir par une fausse éloquence.

La musique des anciens étoit intimement liée avec leur grammaire, leur poëtique et leur art oratoire : mais en perdant de vue les principes du chant, on s'est mis dans l'impuissance d'entendre leurs traités sur ces quatre arts ; et de bien sentir les chef-d'œuvres de l'antiquité.

Dans ce cahos d'enseignement des Belles-lettres, la critique n'a plus été que l'art de disserter sans principes et sans regles, sur toutes les matieres au gré des préjugés et des passions.

Quelle trempe d'esprit un enseignement si vicieux a-t-il pu donner aux François ? Jamais, il est vrai, l'on n'a peut-être mieux écrit en Europe qu'on le fait en France depuis un siecle et demi : mais cette réputation lui est venue d'un petit nombre d'orateurs et de poëtes, qui s'y sont formés eux-mêmes contre les principes et la méthode des écoles : le commun des citoyens n'y ont acquis que le talent de parler sur tout sans ordre, sans précision et sans justesse. La révolution a mis cette triste vérité dans un grand jour. L'on voit les assemblées composées de citoyens muets, de quelques déclamateurs bruyants, qui étourdissant sans se faire entendre, y jettent des troubles souvent scandaleux ; et d'un petit nombre d'orateurs qui savent employer à propos, la pure expression grammaticale, la raison logique, les images poëtiques et la force de l'éloquence ; et un tems précieux est prodigué souvent sans fruit, dans les délibérations et les rédactions.

Mais cette même révolution a électrisé le génie et développé l'esprit prodigieusement. Elle a créé en quelque sorte un nouveau langage, une nouvelle raison, une nouvelle éloquence. Qu'un nouvel art vienne donc se joindre à l'ancien, dans un nouveau *Cours de Belles-Lettres*.

Il seroit maintenant bien ridicule de demander si la premiere application des Belles-lettres doit se faire à la langue maternelle. C'est pourtant une question que les anciennes écoles qui se disoient latines, n'ont pu résoudre. La langue

françoise y a toujours été traitée comme une étrangere. Il y a plus : la langue des Romains si utile, si belle, si réguliere et si facile, y étoit enseignée par des principes si courts, si faux; et par une méthode si imparfaite et si vicieuse, que cent années de cet enseignement ne l'y auroient pas apprise aux esprits les plus disposés à la bien étudier. Plaise à dieu que les difficultés que cet enseignement absurde y a fait naître, ne deviennent pas un motif de la proscrire des nouvelles écoles! Je ne dirai rien ici du grec, de l'hébreu et des autres langues : leur nécessité étant bornée à quelques professions scientifiques, leur étude ne doit pas entrer dans le Cours général à établir pour tous les citoyens.

Savoir une langue c'est en savoir les mots, a dit du Marsais avec tant de vérité: mais quel esprit pourroit débrouiller leurs sens si multipliés dans les calos énormes de nos dictionnaires? j'ai tâché d'aplanir les difficultés qu'ils présentent aux commençants, dans un petit *Vocabulaire françois-latin portatif* imprimé: mais ce secours ne peut servir qu'à leur apprendre à arracher les ronces qu'ils trouvent à l'entrée de leur carriere.

Les mots d'une langue sont composés d'un petit nombre de racines significatives. Ce n'est donc que par leur analyse qu'on peut en apprendre le vocabulaire. C'est en négligeant cette méthode déja utilement ébauchée, que les scolastiques ont manqué leur but. Il devient donc nécessaire d'introduire la méthode analytique des langues dans les nouvelles écoles: et c'est sur quoi j'ai fait un grand travail.

Chaque langue ne peut s'apprendre que par les principes et l'usage : et par une bizarrerie inconcevable, l'on ne joint ni les principes à l'usage de la langue maternelle, ni l'usage aux principes de la langue latine: mais, dit-on, où trouver des maîtres qui puissent former les étudiants au bon usage de la langue des Romains ? Dans un livre classique qui le renferme ; et qui puisse former les maîtres et leurs élèves.

La traduction est la principale production des Belles-lettres: le succès de ce travail est fondé sur toutes les analyses du discours ; et sur la connoissance de la mythologie, de l'histoire et de la géographie des tems précédents. Faute de ces connoissances, les traducteurs n'ont guères encore donné que des copies informes et monstrueuses des auteurs. Pour démontrer ces importantes assertions, je me suis exercé sur des morceaux les plus difficiles des latins. L'on peut juger de ces essais, par la *Traduction* que j'ai fait imprimer de l'*Art poétique d'Horace*, avec des *Analyses Grammaticales*, *Logiques et Poëtiques*.

III. COURS DE PHILOSOPHIE.

La Philosophie est la branche de l'instruction publique la mieux traitée dans les écoles. Cependant elle y est encore

mai ordonnée, imcomplette et barbare. On lui donne cinq parties : la logique, la métaphysique, la morale, les mathématiques et la physique : mais la philosophie est la science de la sagesse : comment son étude formera-t-elle un homme sage sans la médecine économique, qui lui apprenne à gouverner son corps, comme la morale à gouverner son ame : et sans la jurisprudence, qui lui apprenne à vivre dans la société pour son bonheur et celui des autres hommes? Faisons donc succéder dans la carriere philosophique ces sept parties, suivant leur ordre naturel : la logique des choses, les mathématiques, la physique, la métaphysique, la médecine économique, la morale et la jurisprudence.

La logique des mots ouvre la carriere philosophique, pour faire réciter des cayers rédigés sous la forme scolastique, qui ne peut servir qu'à développer le raisonnement dans les premiers âges. La vraie méthode d'enseigner la philosophie, est d'éxercer l'esprit à la recherche de tous les genres de vérités, par une logique des choses ; et à les exposer, démontrer et faire aimer au moyen de tous les instrumens des Belles-lettres.

1°. La logique philosophique a pour objet primitif de découvrir et de démontrer la vérité réelle par l'observation et l'experience sur les choses mêmes, représentées par les pensées et désignées par différentes especes de signes. C'est un double langage que l'on peut distinguer par le mot déjà usité de *Logologie*, de la logique des Belles-lettres, concentrée sur les mots. Cette logologie n'a été créée que dans notre siecle, par l'École de Locke, de Condillac et de Bonnet. Elle seule peut bien ouvrir le sanctuaire des sciences.

2°. Les mathématiques, la science des quantités ou de l'être abstrait, est la premiere application de la logique ; et forme le cannevas de toutes les autres sciences et de tous les arts. La lumiere de l'évidence y frappe d'un grand éclat. Cependant leur enseignement n'est encore ni complet, ni assez pratique, ni assez clair. Prenons en les éléments dans le plan de la nature et nous trouverons des moyens de le perfectionner.

Chaque genre de sensations qui désignent les propriétés générales des êtres, doivent être soumises au calcul : chaque sens doit donc avoir sa branche mathématique. L'Arithmétique ou la science des nombres est commune à toutes : elle doit donc en être l'échafaudage. On définit la géométrie, l'art de mesurer la terre ou la science de l'étendue continue. La main est la premiere des mesures naturelles et artificielles des quantités tactiles : la géométrie forme donc la branche mathématique du tact : elle donne les premiers principes des sciences physiques et de tous les arts mécaniques. La Perspective est l'art de bien voir : c'est la branche mathématique de la vue : elle doit donc entrer dans les éléments de mathématiques,

pour servir de boussole dans l'étude des corps qui ne sont point soumis au tact et dans celle des arts pittoresques. L'homme ne chante point naturellement. Ses oreilles et son gosier se sont développés au moyen de cordes sonores divisées géométriquement. Delà pour l'ouie une branche de mathématiques, à la quelle nous donnons le nom de *Sonométrie*. Ses éléments joints aux précédents, peuvent faciliter prodigieusement l'enseignement et l'étude des arts du chant; et rendre sensibles à tous les esprits les traités mathématiques de musique; qui sans eux sont inintelligibles pour les savants mêmes. Les qualités sapides et odorantes ne sont point calculables, faute d'avoir pu être réduites à des unités. Il faut donc se contenter pour les sensations du goût et de l'odorat, de calculs vagues qui donnent des approximations. Enfin l'algebre forme au moyen de signes arbitraires, un calcul général, qui soumet à la réflexion tous les genres de sensations et de propriétés sensibles des êtres; et qui fournit à l'esprit le moyen de généraliser ses idées. L'algebre forme donc les mathématiques du sens intérieur: et son usage est d'étendre à l'infini celles des sens extérieurs.

3°. La science qui se soumet le plus aux calculs est la physique ou science des corps, qui est générale et particuliere. La Physique générale en décrivant les propriétés des corps et particulierement l'impulsion, l'attraction et les affinités, a formé la Mécanique, l'Astronomie et la Chimie, dont on n'enseigne que les deux premieres dans les écoles générales: cependant les propriétés chimiques s'allient aux autres, dans le grand laboratoire de la nature: et la chimie préside aux théories de la plupart des sciences physiques et d'un grand nombre d'arts. Ses éléments doivent donc entrer dans la physique générale. La Physique particuliere donne l'histoire naturelle des trois regnes de la nature: et ne s'enseigne encore que dans un très-petit nombre d'écoles. Cependant elle seule doit faire connoitre à l'homme citoyen, les vertus salutaires ou nuisibles des êtres que la nature a créés pour lui. Elle seule peut l'instruire des propriétés des substances d'usage dans l'économie et dans les arts. L'Histoire naturelle est donc une science de premiere nécessité, qui doit s'enseigner dans les écoles générales.

L'Anatomie est la premiere et principale partie de l'histoire naturelle. Elle offre à tous les hommes la connoissance d'eux-mêmes, d'où dépend la sécurité de leur commerce avec tous les êtres de la nature. Elle leur donne les premiers principes de l'éducation physique et de la médecine économique: elle en fournit immédiatement ou médiatement à toutes les sciences: elle établit les premieres regles de tous les arts qui exercent le corps humain ou qui le répresentent. Je ne dis pas que tout homme doive apprendre cette science comme un mé-

decin et un chirurgien : mais il est des méthodes d'en démontrer les connoissances nécessaires à tous les hommes en général et aux artistes des beaux arts en particulier. J'en ai composé des élémens par l'une et l'autre méthode, que j'ai suivie dans notre gymnase.

4°. La métaphysique tire de toutes les branches de la physique, ses notions de l'être incréé qui forment la théodicée, et celles des êtres créés qui forment la Psychologie. L'enseignement de la théodicée est le chef-d'œuvre de la philosophie scolastique. En même tems qu'elle enseigne la religion naturelle par la raison, elle donne les caracteres de la religion révélée. L'homme pieux n'y trouve guères à réformer, que son langage barbare et même injurieux à la divinité.

Il n'en est pas de même de la psychologie. Elle n'a encore été dans les écoles qu'un radotage ennuyeux sur des questions oiseuses. L'École de Locke, de Condillac et de Bonnet a porté par l'analyse sur les phénomenes et les opérations de l'esprit humain, le flambeau de l'évidence, qui a dissipé les ténebres. Il faut donc l'allumer dans les écoles, pour y mettre les étudiants en état de suivre les grands métaphysiciens dans leurs sublimes méditations. Il les éclairera aussi sur les différents instincts des animaux, en mettant au grand jour la folle hypothese de Descartes et les futilités impies de Buffon sur l'ame des bêtes. Quant aux recherches sur les anges, le philosophe s'en occuperoit en vain par la raison : le théologien seul peut les faire connoître par les monuments de la révélation.

5°. La Médecine économique, qui a tant occupé les anciens philosophes sous le titre de physiologie, doit apprendre au citoyen à conserver sa vie, à concourir à la cure de ses maladies avec les maîtres de l'art de guérir, et même à administrer au besoin les premiers secours. Pour cela elle doit lui enseigner les causes, les effets, les phénomènes et les signes de la santé et des maladies ; et les indications générales des remedes diététiques, gymnastiques, pharmaceutiques et chirurgicaux. Sans ces connoissances la plupart des hommes se livrent aveuglement aux maladies ; et s'y abandonnent à des médecins ignorants, systhématiques, empyriques ou charlatans : et la terre enfouit journellement les cadavres d'une foule de suicides. Ne seroit-il pas même utile de lui joindre les premiers principes de la médecine vétérinaire des animaux domestiques ?

6°. La morale découle de la physique et de la métaphysique de l'homme, pour lui apprendre à développer, diriger, regler et corriger ses passions, ses habitudes et ses mœurs, d'après les loix naturelles, humaines et divines : mais telle n'est pas la morale des écoles. Ce n'est guères qu'une mince collection de principes vagues, qui n'apprenoient qu'à obéir aveuglément à des autorités arbitraires ; et dont la plupart tomberont en désuétude. La morale est donc en quelque sorte à récréer.

7°. La jurisprudence ou le droit, la science des conventions des hommes suit immédiatement la morale. Les Romains instruits par les Grecs en avoient fait une branche de la philosophie: et dans le moyen âge Justinien la réduisit en principes dans ses *Instituts*, pour être étudiée par tous les jeunes-gens. Il n'a pas été de même possible de réduire en éléments, ce fatras énorme de loix et de coutumes nées en France de la féodalité et de la monarchie absolue, qu'on a décorées du titre fastueux de *Jurisprudence françoise*. Ne reprochons donc point aux scolastiques, de n'avoir pas entrepris un enseignement impossible: mais qu'ils seroient coupables les philosophes des nouvelles écoles, s'ils n'enseignoient pas les principes d'une législation, qui dérivera d'une constitution fondée sur la morale! Combien l'étude en doit être facile, agréable et satisfaisante aux jeunes-gens!

IV. COURS DE LITTÉRATURE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.

La littérature du citoyen porte sur la cosmographie et le calendrier. Nous avons d'assez bonnes descriptions élémentaires du monde: mais j'ai cru nécessaire de composer et faire imprimer un *Calendrier* in 12°, qui tout succinct qu'il est, me paroît former un alphabet complet de l'histoire.

Sur ces deux bases doivent s'élever un double échafaudage de géographie et de chronologie générales. La géographie générale doit diviser géométriquement la surface de la terre, au moyen des cercles parallelles et des méridiens, en deux hémispheres, chaque hémisphere en quatre triangles sphériques, et chaque triangle en 90 quarrés sphériques, ce qui fait en tout 640; à distinguer par les objets naturels qu'ils présentent. La chronologie générale doit diviser arithmétiquement les tems écoulés par millénaires, siecles et décades d'années, caractérisés par les événements les plus généraux et les plus intéressants.

Ces bases et ces échafaudages établis, le cours de littérature élémentaire doit présenter au citoyen françois, d'abord celle de sa nation; et ensuite celles des peuples dont nous tenons nos lettres, nos connoissances, nos arts, notre religion, nos loix, nos usages et nos mœurs: c.a.d. celles des Gaulois et des Francs, des Romains et des Grecs, des Hébreux et des autres Orientaux; enfin de la premiere famille du genre humain.

La littérature particuliere de chaque peuple contient cinq objets: sa topographie, ses généalogies, ses chronologies, sa philologie et ses annales; sans la distinction desquelles l'histoire ne présente que confusion et erreurs. A la philologie

appartiennent spécialement l'art et l'usage des étymologies et des dérivations des mots : et le latin enrichi des monuments des autres langues en est la source la plus féconde. La révolution françoise nous ayant ramené à la philosophie de l'histoire, les annales du monde ne doivent plus nous occuper des exploits terribles qui ont fait la vaine gloire des conquérants, des tyrans et des despotes, que pour en inspirer de l'horreur. Elles doivent présenter les progrès de tous les biens qu'il est tems de s'approprier.

V. COURS DE BEAUX ARTS.

Les beaux arts autrefois l'appanage des citoyens privilégiés, mais devenus le bien commun de tous les citoyens libres, sont 1°. La natation et l'équitation : 2°. Le dessin, la musique et la danse. Tous tirent leurs premiers principes des mathématiques, de l'anatomie et de la gymnastique. L'école de natation ne doit pas se borner à des leçons plus méthodiques sur les moyens de vivre sur et sous les eaux : elle doit enseigner les effets et les usages du bain avec l'art de rappeller les noyés à la vie.

L'équitation débarassée des entraves qu'y mettoit le grand ecuyer, au nom duquel on a voulu arrêter mon zele, doit joindre à l'usage économique du cheval, des éléments d'hippiatrique, qui apprennent au citoyen les moyens de se conserver cet animal précieux.

Le dessin se lie à la géometrie pour tous les arts mécaniques. Son premier but est de copier les belles formes que la gymnastique donne au corps humain : et sans l'anatomie le dessinateur le plus habile ne peut être qu'un copiste.

L'art du chant tient à la théorie physique du son et de la voix : la sonométrie lui donne des formules très faciles pour former des monocordes : et cet instrument est plus propre que le gosier et l'oreille du plus habile chantre, à développer et régler la voix et l'ouie par l'intonation, à enseigner les premiers éléments du plainchant et de la musique, et à monter toutes sortes d'instruments. Je me flatte même d'avoir tiré de la sonométrie, la solution de la fameuse question sur l'égalité des intervalles des sons.

La danse ne peut obéir à la musique qui toujours lui commande en despote, qu'au moyen de la mesure et du calcul des tems : ce n'est qu'en se joignant à la gymnastique sa sœur, qu'elle peut concourir avec elle à la formation, conservation et santé du corps humain : et elle ne peut joindre l'utile à l'agréable, qu'en recevant des loix de l'économie animale.

C'est en prenant les éléments des beaux-arts dans ces trois sources, que je crois en avoir décrit les premiers principes, qui les rendent plus surs et plus utiles, en épargnant pourtant le travail à ceux qui les enseignent, les étudient et les cultivent.

VI. COURS D'ÉCONOMIE.

Nous entendons ici par économie, la science et l'art par le quel l'homme bien instruit et bien élevé, applique aux circonstances où il se trouve, ses connoissances et ses facultés, pour établir sa plus parfaite correspondance avec lui-même, avec les corps extérieurs, avec les autres hommes et avec Dieu, au moyen de ses quatre régimes spirituel, physique, moral et religieux.

L'art peut regler ces quatre régimes principalement au moyen de maximes bien gravées dans son entendement et que les circonstances réveillent à son esprit pour mouvoir sa volonté: mais il a été trop négligé jusqu'ici, pour que cette foible esquisse en fasse bien concevoir l'objet et la méthode.

Je regrette de ne pouvoir donner place ici à des idées essentielles sur le *Plan des Études*; c.a.d. sur la nécessité d'un Cours d'études uniformes à établir par le corps législatif; sur son application par les corps administratifs aux enfants des différentes classes de citoyens dans chaque lieu, suivant ses productions, ses arts, son commerce et le génie de ses habitans; sur son application par les instituteurs et les institutrices aux enfants, aux adolescents et aux jeunes-gens des deux sexes; sur la nécessité et les moyens d'y préparer les corps et les esprits pour en assurer le succès; sur la succession des exercices particuliers et publics, etc. Ces objets tiendront une grande place dans mon *Plan National d'Éducation.*

Si l'éducation est un véritable art dans ceux et celles qui doivent la donner, l'on n'en peut espérer la réforme, les progrès et la perfection, et par elles la régéneration de la Nation, si on ne les soumet à un apprentissage, à des études et à des preuves particulieres de capacité, comme les médecins: ce sera encore un des grands objets du premier ouvrage que j'annonce.

A toutes ces généralités je joindrai des vues sur les Plans particuliers d'instruction des médecins, jurisconsultes et théologiens; des militaires, marins, ingénieurs et artilleurs; des agriculteurs, artistes, artisans, commerçans et négotiants. J'en tirerai les principales de ma *Jurisprudence de la Médecine* imprimée; et de mes manuscrits sur les *Universités et les Jurandes des Arts et Métiers.*

Le PLAN D'ÉDUCATION nationale fera un volume in 8°. Ceux qui désirent se le procurer, voudront bien donner leurs noms. On le leur fera passer par feuilles, à un prix modéré qui sera indiqué sur la premiere.

Les Prospectus de la Maison d'Éducation de M^r. VERDIER et du Traitement des Difformités, se distribue gratuitement.

PARIS chez L'AUTEUR Quai st. Bernard, Hotel Bazancourt; et chez ONFROI libraire Rue St. Victor, près celle des Bernardins.